



DELIBÉRATION N° 61/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

OBJET : Convention de donation de deux œuvres de François GILLET avec Frédéric DESCOUTURELLE et inscription à l'inventaire des collections Musée de France du Musée Sahut

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le vingt-sept avril, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni
sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 avril 2023.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Caroline POULET – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS - Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU

Etaient représentés :

M. Halim YALCIN par M. Laurent THEVENOT
M. Eric AGBESSI par Mme Véronique CHARTIER
Mme Christina ZELUS par M. Joël DE AMORIN
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS
M. Alexis VALLENT par M. Nicolas BONJEAN

Etaient absents :

M. Emmanuel DENIS est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

L'article L2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « *Le conseil municipal statue sur l'acceptation des dons et legs faits à la commune.* »

Frédéric DESCOUTURELLE propose à la Commune de Volvic de faire don de deux carreaux en lave reconstituée réalisés par François GILLET (XIX^e siècle).

La Commission scientifique des musées de France qui s'est réunie le 28 juin 2022 a émis un avis favorable quant à cette proposition étant précisé que cette donation doit être intégrée à l'inventaire du Musée SAHUT, conformément à l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement, selon les modalités suivantes :

Numéro d'inventaire : 2023.1.1

Titre-désignation : Sans titre

Matière et technique : pierre volcanique reconstituée et émaillée

Auteur : François GILLET

Date : XIX^e siècle

Dimensions : H 15 x l 15 cm.

Mode d'acquisition : donation

Numéro d'inventaire : 2023.1.2
Titre-désignation : Sans titre
Matière et technique : pierre volcanique reconstituée et émaillée
Auteur : François GILLET
Date : XIX^e siècle
Dimensions : H 19 x l 20 cm.
Mode d'acquisition : donation

Ainsi, le Conseil Municipal, Nadège BROSSAUD entendue, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver la donation des œuvres objet du présent rapport dans les conditions exposées ci-dessus ;
- D'approuver les termes de la convention de don d'œuvres, annexée à la présente délibération, relative au projet précédemment évoqué à intervenir entre la Commune de Volvic et Frédéric DESCOUTURELLE ;
- D'approuver l'inscription à l'inventaire du Musée SAHUT des œuvres objet du présent rapport ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT